



**Pierre-Marie Sève** @pierremaresève Tue Nov 22 09:40:13 +0000 2022

La criminalité aux Pays-Bas a tellement diminué qu'ils transforment leurs prisons en hôtels de luxe... ■■

Cette méthode simple, qui ne coûte rien au contribuable, est pourtant complètement dédaignée en France.

Je vous raconte : <https://t.co/JLh2fkuhcQ>



Au début des années 2000, les Pays-Bas connaissaient une délinquance forte.

Pays fortement urbanisé, ils enregistraient même certaines statistiques supérieures à la France.

La criminalité liée à la drogue par exemple était 8 fois plus élevée (par habitant) qu'en France.

Face à des coupes budgétaires, le gouvernement hollandais s'est donc creusé les méninges.

Il est reparti d'un principe criminologique du 18<sup>e</sup> siècle :

La certitude d'une peine, même modérée, fera toujours plus d'impression que la peur d'une autre, plus terrible, mais inappliquée.

Ce principe avait été appliqué à Hawaï, en 2004.

Un juge avait remarqué que les toxicomanes commettaient un nombre indéterminé de délits jusqu'au moment imprévisible où ils étaient enfin punis.

Les agents de probation leur donnaient des 2<sup>nd</sup>e chances, puis 5<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, etc...

Ce juge a voulu inverser les choses : les toxicomanes seraient testés au hasard.

Et cette fois, au premier test positif, ils iraient en prison immédiatement pour quelques jours.

Les résultats ont été exceptionnels : la moitié des participants n'ont plus jamais été positifs.

La conclusion est la suivante : la sanction n'a d'effet sur le comportement que si elle est très concrète pour le délinquant.

C'est le mécanisme de base de la sanction et de la dissuasion.

Être sévère avec les délinquants peut ainsi les aider à commettre moins de délits...

C'est, grandeur nature, ce qu'ont décidé de faire les Pays-Bas.

Aujourd'hui statistiquement, ils envoient beaucoup plus souvent en prison, mais pour beaucoup moins longtemps.

La durée moyenne d'incarcération est ainsi de 2,9 mois aux Pays-Bas, contre 9 mois en France...

Les Pays-Bas n'ont absolument pas mis en place une politique laxiste qui évite la prison.

C'est même tout l'inverse. La prison représente ainsi 23% des sanctions au Pays-Bas, contre 15% en moyenne en Europe.

Les travaux d'intérêt général y ont aussi baissé.

Autre conséquence de la sévérité : la criminalité a aussi drastiquement baissé.

Le nombre d'agressions sexuelles a baissé de 28%, les agressions, de 30%, les cambriolages 21%, etc...

Et aujourd'hui, l'Etat vend ses prisons à des groupes immobiliers et en loue certaines à leurs voisins belges...

24 prisons ont été fermées ces dernières années.

Bref, personne n'apprend cela dans les facultés de droit françaises.

On nous apprend plutôt que la prison est inhumaine et que le droit n'est respectable que quand il protège les délinquants.

Il serait temps de changer les choses...

Ce thread vous semble-t-il contre-intuitif ? C'est ce que veut la doxa judiciaire.

Si vous l'avez apprécié :

- RTez-le pour partager le fait que la sévérité (juste) fonctionne.

- Abonnez-vous à mon compte : [@pierremariseve](#) pour plus de threads sur la Justice et la sécurité.